

Informations de base	
<p>2026/2688(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant les mesures et garanties à mettre en œuvre par les fournisseurs de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour séparer leurs activités de notation ESG de leurs autres activités</p> <p>Complétant 2023/0177(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 3.70.20 Développement durable</p>	<p>En attente de la décision de la commission parlementaire</p>

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2026)02495	21/04/2026	